

Suite au depot de 2 dossiers surrendettement d'une duree 109 mois

Par numa25, le 07/10/2015 à 23:52

bonjour j'avais contracté plusieurs crédits et suite a l'arrivé de mon troisièmes enfants ma femmes ces mis en congé parentale pendant 3 ans.donc baisse de rentrée d'argent et dépôt d'un dossiers surendettement, dont les remboursement on commencé en mars 2003 pendant 85 mois et c'est fini en avril 2010 et les sommes était du a la fin ou alors refait dossier. j'avais 45963€ en début et a la fin vu que j'avais des petites mensualités il me restait 40794€ a remboursé.j'ai continué jusqu'à la dépose d'un deuxième dossier individuel de ma par et mon ex car divorcé il a été reçu recevable début 2013 et commencé au 30 novembre 2013 pour une durée de 24 mois et au termes de celui le soldes met demander par les créanciers soit 39000€ en janvier 2016 et mon ex a aussi en dossiers pour les mêmes crédit qui lui est de 96 mois et au termes de celui ci elle ne devras plus rien. Qu'est ce qu'il y a comme possibilité pour faire annulé ces crédit(1 cetelem et carrefour banque)qui a aucun moment il n'y a eu de procédure de recouvrement.

merci a vous.